

&gt; Pages 1, 2, 3

**Rapport moral 2018-2019**

&gt; Pages 4, 5

**Rencontres d'automne de l'AGSAS**

&gt; Pages 6, 7

**Un atelier Psycho-Lévine**

&gt; Page 7, 8, 9

**Rencontres nationales Jeunes ATD**

&gt; Page 10, 11

**Journée du 17 octobre ATD**

&gt; Page 12, 13

**Festival Ideklic**

&gt; Page 14

**La semaine bleue à la Verrière**

&gt; Page 15, 16, 17

**Journées d'études L.I.R.E.**

&gt; Pages 17, 18

**Congrès FNAREN**

&gt; Pages 19

**Colloque Psy FSU**

&gt; Pages 20, 21, 22

**Congrès AFPEN**

&gt; Pages 23, 24

**Colloque FNAME**

&gt; Pages 24

**Lettre du CEPEnfance**

&gt; Pages 25, 26

**Adresse du CEPEnfance au ministre**

&gt; Pages 27

**Bonnes lectures**

&gt; Pages 28

**Adhésion 2019-2020**

&gt; Pages 29

**Liste membres Bureau et CA**

&gt; Pages 30

**Publications & ouvrages****RAPPORT MORAL DE L'AGSAS, ANNÉE 2018-2019**

Le fait que notre Assemblée générale prenne place lors d'un séminaire et non pas à l'occasion du colloque annuel, comme traditionnellement, est une nouveauté liée à une décision prise par le CA au lendemain du colloque 2018. Ce colloque sur les Ateliers de Philosophie a été de grande qualité. Il a permis des échanges éclairants avec les représentants des autres courants de la philosophie pour enfants au sein de la Chaire Unesco ; il a aussi montré la richesse de cette intuition de Jacques Lévine qui reste vivante et toujours travaillée par les membres de l'AGSAS. Il nous a également permis de faire l'expérience d'un lieu plus grand et disposé différemment de notre lieu « habituel », que beaucoup de participants ont trouvé confortable et favorable aux échanges. Mais nous avons aussi observé une stagnation du nombre des participants au colloque, voire une diminution, confirmée depuis plusieurs années. De là l'idée du CA : pour cette année, plutôt que de proposer la découverte de l'AGSAS au prix d'un déplacement à Paris parfois compliqué et coûteux pour certains, faire découvrir l'AGSAS en donnant une occasion de la rencontrer « près de chez soi » à travers les Rencontres d'automne. L'organisation des Rencontres suppose que les adhérents dans chaque région où elles ont lieu se mobilisent pour leur réussite, et les réactions que nous avons entendues à l'annonce de cette initiative laissent penser que **ceux-ci** sont heureux de contribuer à cet événement.

C'est là un des volets du projet de mieux faire connaître l'AGSAS qui nous a particulièrement mobilisés durant cette année.

Nous l'avons décliné aussi par rapport au séminaire, que nous avons voulu mieux faire connaître en proposant à toute personne intéressée, une session de présentation du séminaire au printemps dernier. Parmi les participants à cette session, plusieurs personnes ont ensuite décidé d'intégrer le séminaire, ce dont il faut se réjouir car cela enrichit les réflexions et questionnements du groupe qui y participe depuis déjà plus ou moins longtemps.

Un autre volet était de mieux faire connaître l'AGSAS à ses propres adhérents. Ceci a été l'objet de la *Lettre de l'AGSAS* de mars, dans laquelle nous avons publié un portrait de l'association : nombre d'adhérents et son évolution, répartition géographique des adhérents, nombre de groupes de Soutien au Soutien, etc. Les retours que nous avons eus disent combien cela a été intéressant de découvrir « qui et combien nous sommes » aujourd'hui, dans notre diversité professionnelle et géographique, repérer où nous sommes bien implantés et quels sont les territoires dont nous sommes absents ou quasi absents.

Enfin, nous avons aussi entrepris de nous faire (mieux) connaître de structures œuvrant comme nous dans les domaines de l'éducation et du médico-social avec lesquelles nous pensons pertinent d'envisager un partenariat autour, en particulier, de la « prévention des souffrances d'école ». Contact a ainsi déjà été pris avec la MGEN (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale) et avec l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), qui ont accueilli favorablement notre proposition, et avec lesquels des actions sont menées localement. D'autres prises de contact sont demandées (association Autonome de Solidarité, Canopé) et pourraient déboucher cette année.

Les moyens de remplir une mission sont aussi financiers ; le portrait de l'AGSAS informait les adhérents sur l'état de nos ressources dans ce domaine et notre souhait de disposer de marges de manœuvre un peu plus importantes. Dans cette optique, nous avons décidé et mis en œuvre un aménagement de la cotisation en proposant un reçu fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt pour don à une association. Les adhérents qui le souhaitent peuvent verser une cotisation plus élevée que la cotisation « de base » et faire ainsi un don à l'AGSAS sans que cela leur coûte davantage.

Les moyens sont aussi administratifs : après avoir fait les démarches l'an dernier pour obtenir un numéro d'organisme de formation, nous avons cette année agi pour que l'AGSAS soit référencée dans « Datadock » c'est à dire reconnue comme organisme répondant à un certain nombre de critères exigés en matière de formation.

Au total, faire mieux connaître l'AGSAS, c'est se donner plus de moyens pour lui permettre de remplir la mission qu'elle s'est donnée (cf. statuts) :

« L'Association a pour but de promouvoir, faire connaître et faire progresser de nouvelles méthodes de formation, plus particulièrement pour les professionnels de l'enseignement et des domaines social et paramédical. »

Par ailleurs, à côté de cet axe d'investissement important, le rapport d'activité dont vous avez pu prendre connaissance témoigne de la poursuite avec constance des actions engagées depuis plusieurs années déjà :

- actions de formation aux ARCH, lesquelles ont recueilli un nombre particulièrement élevé d'inscriptions cette année (peut-être l'effet du colloque sur les Ateliers de Philosophie ?)
- réponse à des sollicitations d'interventions dans des colloques, pour des formations ou des publications dans des revues ou livres (en particulier J. Moll, Maryse Métra, Gilbert Jeanvion...)
- avancée des travaux d'écriture, avec persévérance, ténacité et soin... même si le résultat ne se voit pas encore (livre sur les Ateliers philo, glossaire des concepts du langage intermédiaire)
- travail régulier des groupes de recherche sur les Ateliers de Philosophie et Ateliers Psycho-Lévine, et du groupe de lecture
- publication du numéro annuel de la revue *JE est un autre* et des 3 *Lettres de l'AGSAS*
- engagements avec les partenaires : notons un nouveau « 4 pages » du Collectif de défense des RASED en cours de finalisation pour faire connaître la situation des Réseaux et les réalités de la nouvelle formation au CAPPEI, de même que la présence renouvelée de l'AGSAS aux colloques des associations d'enseignants spécialisés et psychologues de l'EN ; engagement de l'AGSAS pour accompagner les équipes qui se lancent dans l'expérimentation d'ATD Quart monde sur l'orientation scolaire des enfants vivant dans la grande pauvreté (actuellement, une douzaine de sites s'engagent dans l'expérimentation, dont certains comptent plusieurs écoles, et l'AGSAS fournit bénévolement un ou une accompagnatrice pour chaque site, ce qui représente une contribution importante) ; ATD dont nous sommes par ailleurs toujours partenaires pour la journée de lutte contre la misère du 17 octobre
- poursuite de la réflexion avec le psychanalyste Xavier Gassmann sur la tendance à une médicalisation des difficultés scolaires qui se produit actuellement ; cette réflexion commune nous a amenés à solliciter Xavier Gassmann pour répondre avec l'AGSAS à une demande de formation émanant d'un RASED, ce qui a été très intéressant et apprécié des demandeurs.

Pour tout cela, il faut adresser de très, très vifs remerciements à tous les adhérents qui s'engagent, donnent du temps et de l'énergie, chacun à sa mesure, permettant ainsi que la pensée et les propositions de l'AGSAS soient approfondies, partagées et reconnues toujours plus largement.

L'AGSAS est particulièrement heureuse de voir cette reconnaissance prendre forme publique avec le choix de la commune de Saint-Didier-sous Riverie (maintenant commune de Chabanière) de donner à sa nouvelle école le nom de Jacques Lévine. La famille de celui-ci a donné son accord. C'est, indirectement, un honneur pour l'AGSAS et cela l'oblige à continuer à travailler avec exigence.

Pour l'année qui vient, nous continuons les chantiers en cours (par exemple aujourd'hui même la participation au colloque international UNESCO sur la philosophie pour enfants à Genève) et nous mobilisons sur d'autres : faire le bilan de la démarche initiée avec les Rencontres d'automne ; concevoir la revue *JE est un autre* 2020 qui paraîtra comme d'habitude bien qu'il n'y ait pas cette année un thème de colloque qui en constitue l'armature ; préparer le colloque 2020. Un nouvel atelier est proposé lors du séminaire, engageant une réflexion sur la place du corps dans les dispositifs AGSAS. Enfin un projet de rénovation du site est en cours.

L'ouvrage ne manque donc pas... et si nous pouvons parfois trouver que les résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes, il reste que, de manière renouvelée, des témoignages nous arrivent de l'ouverture et du réconfort professionnel que provoque la rencontre avec les propositions théoriques et pratiques de l'AGSAS.

Le 23 novembre 2019,  
Rose Join-Lambert

## Premières Rencontres d'automne Premières « feuilles » d'automne en attendant celles du printemps avec la Revue...

Marie-France Jallageas

En octobre 2019, l'AGSAS, répondant au désir de ses adhérents de voir le colloque annuel sortir de la région parisienne, a chaussé ses bottes de 7 lieues pour se déployer réellement en huit lieux de l'hexagone, - Lille, Rennes, Paris, Strasbourg, Besançon, Lyon, Toulouse, Marseille - et inviter les participants à pratiquer la co-réflexion qui la caractérise, autour du thème : « A l'école et ailleurs, penser ensemble les souffrances, faire l'expérience de la confiance ».

Grâce à une longue et active mobilisation de membres du CA et d'adhérents-organiseurs, ces premières rencontres d'automne qui avaient lieu soit le 5 soit le 12 octobre selon les villes, ont réuni environ 230 personnes, ce qui représente plus du double des participants au colloque lors de ces dernières années. Ce fut donc un pari réussi que d'aller à la rencontre **d'un public plus large pour faire découvrir l'AGSAS, le Soutien au Soutien, les ARCH, (Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine), les formations proposées et les valeurs portées inlassablement dans les lieux de réflexion (et) comme dans** les divers collectifs auxquels nous participons.

Si le thème était commun aux huit lieux, le menu de la journée ne fut pas toujours le même, chacun ayant son originalité.

À Toulouse, une quarantaine de personnes, à Lille une vingtaine, se sont retrouvées autour de la conférence de Martine Lacour « Entre souffrance, confiance et espoirs » suivie du vécu des différents dispositifs ARCH.

À Strasbourg, c'est autour de l'exposé de Jeanne Moll, « Appeler, être appelé et faire l'expérience de la rencontre » que la vingtaine de personnes présentes a pu se réunir et expérimenter ensuite le dispositif du **Soutien au Soutien**.

À Rennes, Nicolas Go a ouvert la journée avec une intervention sur la notion de confiance.

Marseille avait opté pour une illustration théâtrale, Lyon pour le théâtre forum, Besançon et Paris pour... vous le saurez en lisant la revue *Je est un Autre* d'avril 2020 !!

Ces journées, au dire de tous, ont été riches d'échanges et de découvertes ; les participants le disent sous différentes formes.

### Des ressentis :

« Je repars ressourcée et avec de l'espoir »

« C'était intéressant de rencontrer et d'entendre différentes pratiques et paroles »

« Enfin, autre chose que du procédural. Merci pour les mots posés sur nos professions du lien, mots rares et précieux. Cela va m'aider à retrouver confiance »

« Merci pour cette belle mise en pensée »

« Je quitte cette journée avec des envies de continuer ma mise en pensée sur des outils, des dispositifs que je connaissais un peu, sur une meilleure appropriation de ceux-ci. L'importance de vivre ces dispositifs, de s'y former pour mieux les transmettre - Des envies de réinterroger des dispositifs mis en place hors AGSAS - Du plaisir d'avoir partagé ces moments de réflexion avec du temps, du respect mutuel - Un apport théorique "nourrissant" »

« Je repars avec la joie de me considérer comme un interlocuteur valable, avec l'espérance de plus d'humanité, avec la quête de devenir à la fois, humble et fière »

« Reboostée, renforcée dans mon idée et mon désir à mener des ateliers philo **ainsi que des groupes** d'analyse de pratique, essentiels pour faire émerger la pensée »

**Des interrogations** parmi les participants et les organisateurs :

« Un questionnement : comment transmettre aux enseignants ? »

« Un manque : la présence de représentants institutionnels, d'étudiants ESPE »

« Pourquoi n'arrivons-nous pas à "toucher" les enseignants afin qu'ils se déplacent un samedi, gratuitement en plus ?

Même remarque concernant notre colloque 2018 sur les ateliers philo, une vingtaine d'enseignants de classe tout au plus sur plus de 300 000 enseignants en île de France ! »

« Quelque chose à dire à l'AGSAS : comment faire pour que l'institution comprenne que l'analyse de pratiques professionnelles est indispensable pour tous les enseignants ? »

**Et quelques suggestions** dont bien sûr nous allons nous saisir au mieux pour... continuer à nous améliorer !!

- intégrer les formations de l'AGSAS dans les formations continues
- pourquoi ne pas recommencer ces journées ?
- aller du côté des parents
- des formations au PAF (Aix-Marseille)
- souhait d'une journée de présentation AGSAS dans chaque département pour toucher les enseignants
- journée très enrichissante qui offre de belles perspectives d'évolution des pratiques. L'AGSAS gagnerait à être connue de l'ensemble de la profession enseignante. On pourrait peut-être diffuser les informations concernant l'AGSAS par le biais des RASED. Si les enseignants spécialisés parviennent à se former aux pratiques de l'AGSAS, ce peut être un moyen de sensibiliser les enseignants. L'idée de proposer des colloques en province me semble très pertinente. Merci pour votre engagement et votre dynamisme. Cela donne du baume au cœur.

Vous trouverez plus de détails sur ces journées dans le N° 30 de la revue *JE est un autre* en avril 2020. Patience !...

## Un Atelier Psycho-Lévine : la mer pour la première fois

proposé par **Géraldine Moreul**, rééducatrice,  
dans un CE2-CM1 de l'école Guy de Maupassant  
à Petit-Mars (44) en juin 2019

Les ateliers dans cette classe ont été toute l'année très forts et très touchants... comme les enfants... Après un échange entre l'enseignante de la classe, Maryse et moi, autour des élèves qui exprimaient un sentiment de solitude ou d'exclusion (Maryse étant là pour accueillir et accompagner les questionnements), je souhaitais proposer pour la dernière séance de l'année un thème positif qui nous projette vers les vacances.

Lors de l'atelier précédent, un enfant avait illustré son dessin et j'avais inséré cette illustration dans la trace écrite transmise aux élèves. À la séance suivante, la dernière, plusieurs enfants se sont spontanément saisis de cette proposition. C'est émouvant de voir des enfants « fragiles » rebondir aussi spontanément sur un dispositif ou des propositions d'autres enfants... par la trace écrite...

### ***Que peut ressentir quelqu'un qui voit la mer pour la première fois ?***

- « Il voit la mer briller bouger, chaude ou froide, haute ou bonne, le reflet du soleil »
- « Il doit être heureux ; il veut sauter dans l'eau ; il veut absolument faire des châteaux de sable ! »
- « On trouve ça très beau. On a envie de s'approcher mais on a peur alors on reste où on est »
- « Il ressent de la joie ; il a envie de se baigner »
- « Il peut être content s'il s'intéresse à ce qui est autour de lui ou pas content s'il se fiche de tout »
- « Envie de plonger »
- « Il peut être surpris »
- « Il ne connaît pas du tout du tout »
- « C'est impossible à dire »
- « Quand on découvre la mer, le sable, ça peut nous faire des guilis et peut-être qu'on peut avoir peur ! »
- « J'en sais rien du tout du tout ! »
- « Je ne sais pas du tout »
- « Je ne sais pas »
- « Il doit avoir des étoiles dans les yeux, c'est incroyable les vagues ; il doit avoir de la joie, plein d'émotions »
- « Il peut avoir peur de tomber dans les vagues. »
- « Il ressent de la joie »
- « Une personne qui voit pour la première fois la mer peut ressentir... de la joie car il n'a jamais vu la mer ; il doit trouver ça rigolo qu'il y ait des vagues mais aussi ça dépend des personnes ; il peut trouver que ça pue un petit peu »
- « Il ressent de la joie, il dit "C'est magnifique !" Il veut directement aller nager avec les vagues et il veut prendre des coquillages. De la joie »
- « De la joie peut-être même envie de pleurer de joie mais surtout très très très très content ! »
- « Il peut avoir de l'étonnement, de la joie »
- « Il dit "C'est quoi ça ?" et dès qu'il va dedans il dit "ça mouille !" »





À chaque atelier, alors que je leur demandais de se présenter, aucun n'a précisé sa nationalité, ni parlé de ses difficultés. Mais les réponses anonymes à la question « Que peut ressentir quelqu'un qui quitte son pays pour un temps très long ? » pouvaient être classées en deux groupes : ceux qui utilisent le « je » et les autres :

- De la froideur, de l'incompréhension, un manque affectif, de la curiosité
- Solitude, incompréhension, méfiance, décalage avec le monde qui l'entoure
- La peur de ne pas être accepté, la solitude, être incompris
- La peur de l'inconnu, la tristesse d'avoir quitté sa famille, ses amis
- De la tristesse, de la peur, mais aussi de l'espoir
- De la tristesse, un déchirement profond, de la nostalgie, du manque. Parfois du soulagement et le cœur chargé d'espérances. Mais néanmoins du chagrin et beaucoup de peurs, de craintes, d'angoisses. Un peu d'espoir mais beaucoup de désespoir de se trouver vulnérable et démunie
- Déjà, un dépaysement par rapport à un nouveau territoire dont il n'a pas forcément les codes. La barrière de la langue par exemple. Je pense qu'il doit se sentir seul car il a laissé un peu de lui dans son pays. Il est comme coincé entre deux mondes
- Quand on quitte un pays, on quitte une culture, des habitudes, des gens, une géographie, une nourriture, une langue, une famille... cela doit être déroutant de ne plus retrouver tout ça. On ressent probablement de la tristesse, du fait de la perte des choses citées
- Abandon, solitude, étouffement... Déprime ? À cause de la difficulté à s'intégrer et à cause de l'éloignement de la famille... Extase ? De découvrir un nouveau pays et de nouvelles personnes... Soulagement ? De fuir les conditions difficiles du pays d'origine

Et puis :

- Je me sens perdu dans ma tête, isolé
- J'ai cru que j'étais dans un paradis, mais j'ai eu beaucoup de mal à savoir où m'adresser pour trouver une association qui pourrait m'aider
- Je n'étais pas seul au monde, mais loin de ma terre. Les regards m'ont tout de suite fait savoir que j'étais un étranger. J'étais complètement perdu
- Ma première question : comment trouver quelqu'un qui peut m'aider
- J'ai trouvé cela très dur parce que je ne parlais pas du tout le français. Vivre en France est très dur pour moi.

De même sur le thème de philosophie « intégrer », il y avait à chaque fois deux groupes : celui des jeunes en situation de grande pauvreté avec les migrants qui entendaient « s'intégrer » et énuméraient tous les efforts nécessaires pour cela, puis les autres qui cherchaient comment intégrer celui qui dort dehors ou celui qui arrive.

- Connaître les règles à respecter, ce qu'il ne faut pas faire ; s'adapter au mode de vie
- Être ouvert, aimable, favoriser les rencontres
- Avoir intégré une pluralité de normes du pays dans lequel on vit et s'y tenir
- S'adapter aux lois, aux normes
- S'adapter à la culture du pays, aux modes de vie
- Il faut d'abord apprendre la langue pour pouvoir communiquer et puis connaître les habitudes et les signes de politesse
- Mais pour s'intégrer il faut avoir un minimum : un endroit pour dormir, à manger et la possibilité de faire des études ou de trouver un travail



Et puis :

- Il faut accepter l'autre avec ses différences, avoir de la considération et puis l'aider et l'encourager. Ce n'est pas facile
- Les migrants apportent une partie de leur culture qu'il faut accepter
- Oui, mais cela peut faire peur, parce que ça apporte un changement
- Peur de perdre une partie de son identité, d'être rejeté de son propre foyer
- Difficile de faire preuve alors d'empathie
- Il faut comprendre ce qui, dans notre culture, est obligatoire pour tous : qu'est ce qui est propre à l'humain et ce qui est spécifique à notre culture
- Il est important de respecter tous les humains

En réponse à la question « comment ça s'est passé pour vous ? », beaucoup ont apprécié de s'exprimer et d'être entendus comme une personne du monde ; mais M. qui vient de Guinée et A. du Bénin ont dit combien cela était impossible pour eux de prendre la parole. Toutes leurs pensées et toutes les paroles des autres les ramenaient à leur situation personnelle. M. nous a dit avoir eu beaucoup d'idées mais ne pas réussir à les énoncer, le groupe ne pouvant pas le comprendre. Il a choisi ce deuxième temps de l'atelier pour nous raconter son histoire : les violences subies dans son pays, puis celles subies en Italie et ses peurs en arrivant en France. L'écoute du groupe était alors empreinte d'une très forte émotion.

Tous les immigrés ont insisté sur cette nécessité de pouvoir en parler à « des personnes accueillantes », sachant écouter leur histoire, leur besoin vital d'aide et leur peur d'être abandonnés.

Enfin, pour ne pas quitter l'atelier sans lumières d'espoir, je leur racontais l'histoire de « Petit cube chez les tout ronds ». Bien que cet album s'adresse à des enfants, tous étaient intéressés et les discussions qui suivaient étaient d'une grande richesse... même si parfois ils empruntaient un chemin sans issue : « Geneviève, vous connaissez le président de la république, vous pouvez le rencontrer ? » Et après ma réponse négative : « Dommage ! On aurait pu réfléchir à la modification de certaines lois. »

Ces ateliers furent un grand moment de partage, partage qui s'est prolongé lors de certains repas ou dans des moments informels... une unité au-delà des cultures, des nationalités et des générations.

Je garde le souvenir des rires joyeux et bruyants de certains jeunes qui pourtant ont subi des violences inacceptables et se trouvent encore dans des situations très précaires.

Quand la France redeviendra-t-elle la terre d'accueil qu'elle fut ? Comment lever les craintes de chacun afin de pouvoir accueillir l'autre comme un humain digne de respect et considération ?

Comment pouvoir garantir à chacun le minimum vital, se nourrir et se loger ?

Comment permettre à chacun « d'inventer sa vie dans notre société » ?

Autant de questions auxquelles il est indispensable de trouver des réponses.

## Journée du 17 octobre au Champ de Mars à Paris

Maryse Métra

La Journée mondiale du refus de la misère 2019 a été consacrée à la Convention des Droits de l'enfant dont nous célébrons cette année le 30<sup>ème</sup> anniversaire. C'était une manière de souligner qu'aujourd'hui encore, la France compte 3 millions d'enfants dont la famille vit sous le seuil de pauvreté. Nous avons voulu donner la parole aux enfants et à leur famille lors de cette journée. Avec eux, nous invitons la société à s'engager pour les droits des enfants. À Paris, des animations avec des classes de primaire ont été organisées par ATD Quart monde et un certain nombre de partenaires, dont l'AGSAS, toute la journée au Champ de Mars pour sensibiliser les élèves aux droits de l'enfant.

C'est dans le cadre d'un parcours proposé aux enfants, les Jeux Droits'lympiques que j'ai eu le plaisir d'animer un Mur d'expression, étape n° 4 des 12 stands proposés.

Les enfants et adolescents qui fréquentaient cet atelier découvraient l'article 13, alinéa 1 de la Convention internationale des droits de l'enfant,

« L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir, et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant ».

Après avoir invité les enfants à dire ce que signifiait pour eux le fait d'avoir le droit de s'exprimer, je présentais le livre *Et si on redessinait le monde ?* de Daniel Picouly et Nathalie Novi (Rue du Monde). Ils étaient ensuite invités à s'exprimer avec des mots, à les écrire sur des supports variés, dont des oiseaux, ou à peindre sur le mur d'expression. J'ai relevé quelques-unes des propositions :

S'exprimer, c'est parler des choses qu'on veut partager.

Tout le monde peut s'exprimer.

S'exprimer c'est partager ses émotions.

Tous les enfants peuvent parler car ils ont des choses intéressantes à dire.

Je voudrais que le monde change.

Je voudrais beaucoup d'amour dans le cœur des gens.

Président du monde, fais-en sorte que les enfants ne travaillent pas et ne fassent pas la guerre !

Président, j'aimerais que tu fasses de l'Avenir...

Je voudrais que tous les enfants qui n'ont pas de droits soient respectés dans le monde entier.

Je voudrais que tous les pays signent la Convention des droits de l'enfant.

Le cœur de la vie c'est le cœur de la terre.

Je voudrais qu'il pleuve plus souvent.

Je veux pouvoir vivre bien avec les gens, et que le monde change.

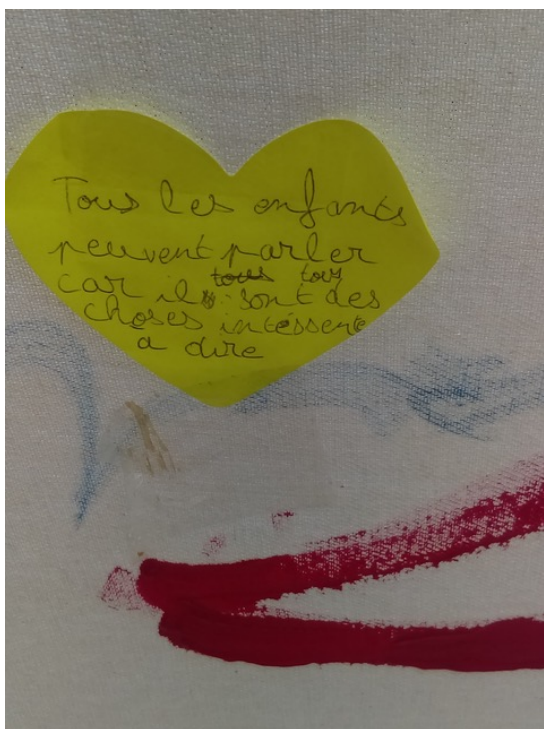
J'aimerais que tout le monde ait de la joie.

J'aimerais que la terre ne soit pas polluée.

J'aimerais qu'il n'y ait plus de pauvreté.

J'aimerais que tous les enfants puissent jouer.  
Il faudrait que tous les pays signent la Convention des droits de l'enfant.  
Avoir la paix dans le monde.  
Tous les enfants devraient pouvoir manger à leur faim.  
Je voudrais qu'on choisisse notre repas à la cantine.  
Les enfants doivent être respectés.  
Si je redessinais le monde tous les enfants seraient respectés.  
Le mot le plus important pour moi c'est égalité.  
J'aimerais que les enfants aient plus de vacances.  
À l'école il faudrait pouvoir jouer plus et avoir moins de temps d'apprentissages.  
Love, liberté, fraternité, j'aime le monde !  
Je voudrais qu'il tombe de la crème chantilly à la place de la neige.  
J'aimerais qu'on s'arrête de polluer la terre.  
Vive la vie !  
J'aime les personnes gentilles.  
J'ai envie de vivre avec des personnes agréables et gentilles.  
On est tous les citoyens de demain.

Deux ministres sont venus assister aux ateliers et échanger assez longuement avec les enfants : Christelle Dubos et Adrien Taquet, tous deux secrétaires d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé. Ces animations ont été suivies, à partir de 18h, de prises de paroles de personnes en situation de précarité et de représentants associatifs. Il s'agit maintenant de tenir nos engagements auprès des enfants : si s'exprimer est important, agir l'est tout autant !



## **Les droits de l'enfant dans un Atelier de Philosophie AGSAS à Idéklic (Moirans en montagne, Jura)**

**Pascale Mermet-Lavy**

Idéklic est un festival international pour l'enfance et la jeunesse né en 1990 à Moirans-en-Montagne, dans le Jura. Créé par une équipe de bénévoles et d'élus animés d'une passion partagée pour l'éducation, les arts et la culture, le festival transforme, chaque année en juillet, tout le village en une pépinière fourmillant d'artistes, d'artisans, de spectacles et d'ateliers offerts à la curiosité et à l'appétit des enfants, des adolescents, et de leurs accompagnants.

Depuis 2011, l'AGSAS est présente pour animer des Ateliers de Philosophie qui accueillent ensemble des enfants, des adolescents et des adultes. La spécificité de cette forme d'atelier intergénérationnel tient essentiellement au second temps, quand nous échangeons sur le vécu de l'atelier. Les réactions sont toujours très positives. Les adultes semblent découvrir les capacités de penser des enfants et des adolescents, surtout la profondeur de cette pensée. Et les enfants apprécient que le cadre permette cette égalité de parole ; en tant que « personnes du monde », il n'y a pas la suprématie d'une parole adulte, la parole de « celui qui sait ».

Parmi les nombreux mots inducteurs proposés en juillet 2019, nous avons invité les participants d'un atelier à co-réfléchir autour des Droits de l'enfant. Le groupe était composé de deux enfants, cinq adolescents et quatre adultes. Dans un premier temps d'environ dix minutes, le bâton de parole a circulé et voici ce que nous avons relevé :

*« C'est important. C'est une notion assez récente.*

*Les enfants ont le droit de jouer et d'aller à l'école, le droit de penser différemment des parents, et le droit de vivre en paix.*

*C'est une chance pour nous, les enfants.*

*Cela constitue la société actuelle.*

*Cela permet de faire des études.*

*Grâce à cette Constitution, on reconnaît l'enfant comme un être à part entière.*

*Cette reconnaissance a permis de faire reculer le taux de mortalité infantile.*

*Les enfants ont le droit de participer à des décisions.*

*Par rapport au lieu d'origine, ces droits sont plus ou moins respectés, il y a une inégalité.*

*Les droits impliquent aussi des devoirs.*

*Comment garantir l'application des droits ?*

*Les droits doivent être connus pour pouvoir être appliqués et respectés, ils doivent être aussi compris, explicités.*

*Les droits des enfants ne sont pas respectés dans tous les pays.*

*Le droit d'aller à l'école est remis en question par l'achat des fournitures, les transports...*

*Les droits des enfants sont définis par des adultes, pour protéger. Ils posent des interdits pour aider les enfants à grandir.*

*Ils interdisent les châtiments corporels à l'école, et dans les familles.*

*Ils auraient dû être travaillés avec les enfants, il faudrait les consulter. Qu'est-ce que les enfants aimeraient avoir comme droits ? C'est quoi un droit ? »*

Dans un second temps, les participants ont échangé sur la manière dont ils avaient vécu cet atelier. Les participants ont souhaité prolonger la discussion trouvant que le sujet aurait mérité plus de temps.

Certains auraient souhaité pouvoir relire, se replonger dans la déclaration des droits de l'enfant et son histoire...

Trois des adolescents, garçons aux cheveux longs et look bien assumé, sont restés et ont entamé une discussion riche approfondissant certaines idées notamment sur

- les inégalités existantes quant à l'application des droits
- le lien étroit entre application des droits / contexte sociétal et culturel
- l'importance de nuancer les choses quand on (regardait) regarde du côté des réalités concernées, de mettre en regard les faits et le contexte pour ne pas être dans les excès ou les a priori.

Il leur paraissait injuste et inacceptable que dans un pays comme la France, le droit à la scolarisation puisse s'appliquer inéquitablement en fonction de qui on est, de là où on se trouve, du statut social, et que ce droit puisse être compromis :

- par le manque d'argent,
- par le fait de n'avoir pas de papiers en règle,
- par le lieu d'habitation, le contexte familial, social lourd à porter...

Ils ont ainsi pointé l'importance des normes du paraître et du poids de celles-ci pouvant conduire à une stigmatisation de certains jeunes...

La problématique de l'estime, de la confiance en soi et de la construction de l'identité, est apparue, mettant en lumière l'importance de pouvoir être soi, de se sentir libre de choisir son look, ses centres d'intérêts, ses valeurs indépendamment du regard des autres.

À ce moment-là de leur réflexion, ils ont établi des similitudes entre leurs « apparences », ce qu'ils avaient choisi de donner à voir d'eux-mêmes, affirmant leurs choix délibérés et assumés d'un look particulier, au risque de se trouver marginalisés, mais une manière aussi de se poser comme des « personnalités réfléchies ».

Partant d'un récent séjour en Afrique, un des garçons a abordé le chapitre du droit à l'école et des châtiments corporels en introduisant la notion de contexte sociétal et culturel. Il a souligné les différences de perception que chacun pouvait avoir en fonction de sa place, la subjectivité du regard posé sur les événements et la nécessité de tenir compte du contexte.

L'échange a alors porté sur les différences de perception des bonnes conditions de scolarisation en lien avec ce qu'ils connaissaient pour eux, en France, et ce qu'ils souhaitaient voir changer, améliorer et les réalités dans d'autres pays. Ils ont alors abordé les contraintes d'une scolarisation obligatoire et l'envie d'apprendre, contestant la rigidité de forme de l'institution scolaire mais soulignant la nécessité du point de vue des droits de l'enfant de la gratuité et de la laïcité de l'École.

Évoquant les récents échanges autour de l'interdiction de la fessée dans la société française et l'interdiction des châtiments corporels à l'école, ils ont donné chacun leur point de vue, dit l'importance de contextualiser les faits et de faire la différence entre « une simple baffe, claque sur les fesses, partie sur un geste d'exaspération de la part d'un parent envers son enfant » et les situations de « gifles, coups répétés, humiliations verbales » très graves et inacceptables.

Si, pour eux, quel que soit le contexte, la violence, qu'elle soit physique ou mentale, demeure incontestablement inacceptable, il paraît important de pouvoir relativiser certains faits du quotidien relationnel enfant-parent au regard de leur propre expérience et du caractère exceptionnel de ceux-ci.

Midi a sonné mettant fin à la discussion, chacun est parti, enchanté de ce partage en se promettant de relire la Convention des Droits de l'enfant dans le détail, promettant de continuer la réflexion avec leurs proches... et pas seulement le 20 novembre prochain, jour anniversaire de cette Convention !

## L'Amour bleu à La Verrière

**Geneviève Chambard**

Du 7 au 11 octobre, a eu lieu la Semaine bleue, semaine de solidarité avec les séniors. Comme tous les ans, à cette occasion, la commune de La Verrière (78) et le Centre Médical de la MGEN – bien connu des enseignants – ont organisé des lieux de loisirs et de réflexion autour du partage entre générations. Le thème de cette année était « L'Amour bleu ».

Comme chaque année, l'AGSAS y participait en animant un goûter philo avec des seniors et des enfants de la commune. Le 10 octobre, 17 adultes et 15 enfants de 6 à 10 ans étaient réunis pour cette occasion.

Ce fut une très belle rencontre.

Lors de l'atelier de philosophie, les enfants formaient un demi-cercle, se serrant parfois les uns contre les autres et les adultes, souvent en fauteuils roulants, se répartissaient sur l'autre demi-cercle. Pendant l'atelier, dont le thème était l'Amour, tous semblaient concentrés et les enfants ont pris très facilement la parole. Deux prises de parole ont été applaudies par les seniors, ce qui a perturbé un peu la réflexion de certains, mais en a dynamisé d'autres qui voulaient rebondir sur ce qui avait été dit. En effet, ce sont les enfants qui ont lancé l'idée d'un amour capable de franchir toutes les frontières, les frontières de la nationalité, de la religion, du niveau social, de la richesse... Puis ce sont encore eux qui ont donné à réfléchir sur la place du physique et des capacités dans le sentiment amoureux...

Les adultes s'emparaient de ces idées avec beaucoup de plaisir.

En fin d'atelier, pendant le goûter, les enfants sont allés spontanément à la rencontre des séniors. De quoi parlaient-ils ? Je ne le sais pas, mais ce fut un moment convivial et joyeux, chaleureux et émouvant.

Certains seniors m'ont interpellée pour me dire – loin du groupe – leur émotion à parler de ce sujet, l'amour de leur vie ayant disparu, ou bien encore leur déception face à la personne à laquelle ils avaient donné tout leur amour. Déposer ce « secret » auprès d'une personne accueillante avec l'esprit des Ateliers philo, leur faisait du bien, m'ont-ils dit.

Tous, et en particulier les seniors, ont demandé – avec insistance, même ! – que de tels moments aient lieu plus fréquemment, voire régulièrement. L'animateur qui accompagnait les enfants a exprimé le souhait de se former à l'animation d'Ateliers de Philosophie AGSAS. L'organisatrice a donné son accord.

À suivre...



## Journée d'études « De L.I.R.E à Paris à L.I.R.E : 20 ans déjà ! »

le jeudi 6 juin 2019

Maryse Metra



Je voudrais partager avec vous les notes prises lors de cette journée. Nous y rencontrerons plus loin Véronique Rivière, membre de l'AGSAS, Directrice de l'école Pajol (Paris 18<sup>ème</sup>), qui est venue témoigner du travail réalisé dans son école, accompagnée d'une mère d'élèves, Jade Yang.

Olga Baudelot, présidente de L.I.R.E, a introduit cette journée :

*« L.I.R.E à Paris fête ses vingt ans et se tourne vers l'avenir animé d'une nouvelle dynamique. Notre nouveau nom : L.I.R.E exprime l'objectif premier de notre association : Le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion. Les nouvelles actions que nous entreprenons, nous conduisent à élargir nos terrains d'interventions à la France entière tout en maintenant un partenariat privilégié avec la Ville de Paris. Notre nouveau logo évoque adultes et bébés autour du livre, rencontre, partage, plaisir dans une lecture individualisée. Sa couleur, vert espérance, sa forme douce et arrondie, symbolise l'espoir et le renouveau. »*

Elle était entourée de plusieurs personnalités :

Jean-François Pierre, adjoint au chef de bureau des familles et de la parentalité au Ministère des Affaires Sociales, nous a présenté le plan « Dessine-moi un parent » dont vous pouvez télécharger le projet (2018-2022) sur internet.

Sandrine Charnoz, conseillère à Paris, chargée des questions relatives à la petite enfance, a souligné l'importance de la diversité des modes d'accueil avec de la mixité et de la qualité. Elle a évoqué le projet « Langue, langage et culture » de la ville de Paris pour prévenir les inégalités sociales.

Sylviane Giampino, psychanalyste, présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge, a évoqué l'intelligence sensible qui lie les enfants, les adultes (familles, professionnels, artistes) et les supports de lecture.

Sophie Marinopoulos, chargée de la mission ministérielle « Culture-Enfance-Parentalité », a associé culture et santé en parlant d'une « malnutrition culturelle » dans notre société où tout va trop vite. Prenons le temps de nous poser avec les enfants. Leur éveil à la culture est indispensable pour les faire grandir en humanité. L'enfant est en appétence de rencontrer un autre que lui-même et le livre nourrit l'accordage. Ce que nous avons pu voir dans le film de Tom Feuerabend : « Pages en partage. Pour nourrir les liens enfants-parents » (Ministère de la Culture, 2019) qui nous a été présenté en avant-première.

Puis Bernard Golse, (psychanalyste, université René Descartes) a fait une intervention : « Du côté de la lecture et des tout-petits » pour souligner l'importance de la culture aussi tôt que possible. Il a re-précisé la différence entre acquisitions et apprentissages en espérant être entendu par les instances ministérielles. Les premières acquisitions ne sont pas des apprentissages, la marche surgit quand l'enfant est prêt, on ne lui apprend pas à dire « je », et à dire « oui ». Les adultes étayaient l'enfant, en respectant le rythme de développement. Les « jardinières » d'enfants savaient bien qu'il ne servait à rien de tirer sur les feuilles pour les faire pousser ! L'enfant acquiert le langage, et le désir de parler vient du fait que c'est un plaisir partagé. L'appétence pour la lecture vient aussi du fait que le livre fait lien avec l'adulte qui le présente, mais aussi avec le monde de la culture. Le forcing ne sert à rien, et Bernard Golse nous a invités à être vigilants à l'éthique du sujet qui est parfois très éloignée de l'éthique du savoir. Dans ses propos, il visait essentiellement Terra Nova et Parler bambin. Dans sa conclusion, il nous a invités à relire « Lire est le propre de l'homme », les témoignages et réflexions de 50 auteurs de livres pour l'enfance et la jeunesse édité par l'École des loisirs (consultable sur leur site).

Cécile Boulaire (Université de Tours) est venue, en écho aux 20 ans de l'association L.I.R.E, nous parler de l'évolution des albums pour tout-petits durant ces deux dernières décennies. Elle s'est appuyée sur 3 dossiers de numéros de « La Revue des livres pour enfants » : Michel Gay en 1988, Nicole Clavelous en 1999, et Ingrid Godon en 2019. Il y fut question de tendresse, des liens de l'enfant avec son environnement immédiat, mais aussi d'humour et de l'audace graphique de certains auteurs et illustrateurs. Nous avons vu aussi comment le livre et le jeu pouvaient se rejoindre, avec aussi beaucoup de sensorialité. « Dévorer les livres » est une expression chargée de sens dès qu'il s'agit des très jeunes enfants !

Des témoignages de parents, de professionnels, des enregistrements d'enfants, des lectures d'albums et des chansons, sont venus appuyer les propos des lecteurs et formateurs de L.I.R.E qui animaient les différents temps de cette journée.

Dans une table ronde « Aujourd'hui et demain L.I.R.E », Véronique Rivière (directrice) et Jade Yang (mère d'élèves) ont témoigné du travail fait à l'école Pajol avec L.I.R.E. Dans cette école, il y a des livres partout, facilement accessibles aux enfants, mais aussi aux parents qui viennent attendre leurs enfants. Mais comment faire venir d'autres parents ? Le projet avec L.I.R.E est parti d'une réflexion d'une maman lors d'une « papothèque » : « Je ne sais jamais quel livre choisir pour mes enfants ». Véronique Rivière a rencontré Chloé Séguret et elles ont proposé des rencontres aux parents : « Histoire de lire », dans plusieurs langues. Les adultes pouvaient échanger, sans les enfants, autour des albums qui leur étaient proposés. On prend conscience du décalage entre les représentations des parents et celles de l'école par rapport à la lecture. Madame Yang, maman, participait à ces rencontres et a pu dire l'intérêt qu'elle y a trouvé, mais elle a témoigné aussi que certains parents disaient : « Ce n'est pas pour moi... je sais lire... je n'ai pas de problème de langue... ». La réflexion se poursuit dans cette école pour que plus de parents se sentent concernés par ces échanges qui ne visent pas la seule conquête de la langue, mais représentent un véritable enjeu culturel pour la communauté scolaire.

À qui et à quoi pense un auteur quand il écrit pour les enfants ? C'est Anaïs Vaugelade qui est venue répondre à cette question pour clore la journée. Elle met en scène des personnages animés par des affects universels, qui touchent les enfants, comme les adultes. Pour qu'il y ait rencontre avec un public large, elle privilégie la fiction. L'enfant doit intégrer l'humanité, et un album est polysémique, l'image et le texte témoignent de cette complexité. Sous un effet lissé et conventionnel, cela résonne différemment chez chacun. La question du vrai et du faux est centrale aujourd'hui, avec les modes d'information auxquels les enfants ont accès de plus en plus tôt. Anaïs Vaugelade a conclu par une réponse qu'elle fait aux enfants : « C'est pas en vrai, c'est pas en faux, c'est en livre ! ». De quoi rejoindre Nancy Huston qui parle de « L'Espèce fabulatrice » (Actes Sud 2007).

Il fut bien entendu question aussi de l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) créée en 1982, et du dispositif national « Premières pages » visant à promouvoir la lecture dès le plus jeune âge, initié en 2009. Bien d'autres actions ont lieu autour du livre, dont l'AGSAS témoigne dans sa revue *Je est un autre* et dans *La Lettre*. Et n'oublions pas que Jacques Lévine nous invitait à ne pas oublier d'associer « Le monde de la lecture » et « La lecture du monde ».

**Congrès FNAREN du 26 au 29 juin 2019 à Limoges**  
***Jouer, rejouer, déjouer... enjouer :***  
***le jeu au cœur de l'aide rééducative/relationnelle à l'école***

**Maryse Métra**

C'est en pleine canicule que s'est déroulé le congrès de la FNAREN. Mais c'est une belle dynamique qui a animé les organisateurs, les intervenants et les participants durant ces quatre journées ! Le thème était porteur : dans l'école en 2019, quelle est la place du jeu ? Est-il toujours reconnu comme essentiel pour permettre à l'enfant de construire son identité, de développer sa curiosité et son désir d'apprendre, d'élaborer cette trame symbolique essentielle faite de découvertes corporelles, de langage, de représentations, et d'affects ? Mais dès lors comment réfléchir le jeu dans l'école, dans la classe, et dans l'espace rééducatif ? Les enseignants spécialisés chargés des aides relationnelles ont confronté leurs pratiques aux apports théoriques des conférenciers et ont vécu des ateliers qui les mettaient eux-mêmes en situation d'utiliser des médiations ludiques pour mieux les vivre ensuite avec les élèves aidés à l'école.

Le thème était important et aurait pu mobiliser un déplacement du Ministre à Limoges, puisque quelques jours plus tard, le 1<sup>er</sup> juillet 2019, voici le sujet de rédaction qui fut proposé aux élèves qui passaient le Brevet (BEPC) : « Devenu adulte, un des enfants de la photographie de Robert Doisneau (ci-dessous) raconte les jeux de son enfance. Il évoque la scène représentée sur la photographie. Vous imaginerez son récit en montrant comment le jeu permet aux enfants, dans un moment de joie partagée, de transformer la réalité qui les entoure ».



Ce fut l'occasion pour l'AGSAS de vivre un moment intense au stand qui nous était réservé. De nombreux collègues sont venus se renseigner sur nos activités, mais témoigner aussi de vécus des Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine que beaucoup de rééducateurs mettent en place, soit en prévention, soit en remédiation, en collaboration avec les enseignants du RASED et des classes.



Une table ronde a réuni les partenaires de la FNAREN, dont nous étions. La question qui nous était posée était : « Quels enjeux et quelles valeurs pensez-vous partager avec la FNAREN dans les actions que vous menez pour le service public d'éducation ? » Voici ma réponse :

« La Charte de l'AGSAS affirme que nous avons pour ambition de promouvoir à l'intérieur des institutions de nouvelles relations plus humanistes, en accompagnant les personnes pour leur permettre de répondre aux situations difficiles, voire de souffrance, qu'elles rencontrent.

Dès l'origine, l'AGSAS a été au côté de la FNAREN pour défendre le travail des rééducateurs dans l'école. Jacques Lévine, qui fut président de l'AGSAS, était aussi membre du Comité scientifique de la FNAREN et je vous rappelle que le dernier texte qu'il a publié avant sa mort était un cri : "Non à la disparition des RASED !"

Les principes éthiques de l'AGSAS rejoignent ceux de la FNAREN, parmi lesquels :

- Le respect inconditionnel dû à la personne humaine, quelle qu'elle soit (enfant et adulte), considérée comme interlocuteur valable. C'est pour cette raison que nous nous retrouvons ensemble dans des mouvements comme ATD Quart monde, l'Appel des appels, le CEP Enfance (Construire ensemble une politique de l'Enfance), et Pas de 0 de conduite ;
- La reconnaissance de chacun comme sujet, porteur d'une parole et d'un désir singuliers, ce que nous vivons avec les rééducateurs dans les Groupes de Soutien au Soutien et en les accompagnant dans la formation aux Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine ;
- **Et** enfin ce principe : la valeur de la parole et de la confrontation des pensées, dans un esprit d'ouverture, de solidarité et de coopération.

Pour ces multiples raisons, vous nous trouverez toujours à vos côtés dans le Collectif de défense des RASED, pour réaffirmer ce qui nous rassemble au niveau des valeurs, mais aussi des courants théoriques et des pratiques, qui se tissent et s'entrecroisent. »

**Colloque des psychologues - FSU**  
**« Faire équipe : de la clinique individuelle au fonctionnement des groupes**  
**Repères, paradoxes et ressources pour les psychologues »**  
27 et 28 juin 2019

**Rose Join-Lambert**

L'argumentaire du colloque campait le contexte général d'aujourd'hui : « Le néolibéralisme a érigé en valeurs suprêmes l'individualisme et la concurrence exacerbée entre les individus » et celui du travail des psychologues : « Dans des équipes pluri-professionnelles où le/la psychologue se retrouve le plus souvent seul.e représentant.e de sa profession, comment "faire équipe" et se positionner ? Comment échapper à l'isolement et à ses effets délétères sur la santé ? En quoi le travail entre pairs et en équipe, peut-il redynamiser le métier ? Comment en faire un des instruments de résistance aux attaques de la hiérarchie contre les critères de qualité du travail et la déontologie ? »

Il était donc proposé aux participants de réfléchir « aux conditions d'exercice des psychologues dans les différents champs (éducation, travail, justice, protection de l'enfance) et aux dilemmes qu'ils rencontrent dans leurs pratiques ».

Conférences, ateliers et tables rondes ont scandé les deux jours de colloque. L'une des tables rondes portait sur les courants d'analyse de pratique. J'y représentais l'AGSAS, invitée comme porteuse de la modalité du Soutien au Soutien, aux côtés de Jeannine Duval-Héraudet, psychopédagogue et Bernard Prot de l'équipe Clinique de l'activité du CNAM.

Les organisateurs voulaient éviter une suite d'exposés en parallèle sur les aspects théoriques et méthodologiques de chaque courant. Ils ont donc préparé deux situations fictives (en fait, très fortement inspirées du vécu...) qui devaient permettre à chaque participant de la table ronde de montrer comment sa méthodologie s'empare d'une situation pour la traiter. Auparavant, chacun disposait d'un bref temps (5 à 7 minutes !) pour présenter les « points saillants » du courant d'analyse de pratique qu'il représentait.

La première des situations concernait une psychologue EN, sollicitée par une directrice d'école pour intervenir auprès de l'équipe des enseignants divisée au sujet du devenir d'un enfant de CM1 en situation familiale et scolaire très problématique.

La deuxième concernait un psychologue à Pôle emploi à qui son responsable hiérarchique demandait d'animer des analyses de pratiques avec les professionnels du Pôle, pour qu'ils « améliorent leur diagnostic des situations et qu'ils changent leur posture d'accompagnement ».

C'était intéressant d'entendre comment chacun est entré dans la consigne qui nous avait été donnée. Jeannine Duval-Héraudet a proposé ce qu'on peut considérer comme une analyse de la position psychique de la ou du psychologue, dans chacun des cas. Avec la méthodologie qu'il utilise, Bernard Prot s'intéresse à l'activité plutôt qu'aux pratiques, c'est-à-dire – par exemple, et sans exhaustivité – à ce que l'on fait dans le travail mais également ce qu'on ne fait pas, parce qu'on est empêché ou qu'on renonce à le faire, au sein du collectif de travail.

Comment pouvais-je répondre à la consigne du point de vue du Soutien au Soutien, puisque c'est précisément la co-réflexion du groupe qui dégage les pistes d'analyse qui vont être suivies ? L'animateur, lorsqu'il entend l'exposé de la situation, n'a pas de savoir « expert » sur celle-ci et sur les protagonistes ; il est, selon la formule de Jacques Lévine, « au pied du mur » avec les membres du groupe. J'ai donc balayé quelques hypothèses sur les directions de questionnement possibles, puis les hypothèses d'intelligibilité, que pourrait faire le groupe. Une mise en scène d'un groupe fictif... Sans doute était-ce assez parlant pour que des psychologues de l'Éducation nationale viennent, à l'issue de la table ronde, me demander comment il fallait s'y prendre pour trouver un groupe de Soutien au Soutien.



## Le Congrès AFPEN à Deauville, les 19, 20 et 21 septembre 2019

**Véronique Boquin-Sarton, Philippe Beucler  
et Christine Mariotte**

Nous sommes arrivés à Deauville sous un beau et chaud soleil normand qui nous invitait davantage à fréquenter la plage et les bords de mer que le sous-sol du Palais des congrès, aussi beau soit-il. Mais nous avons une mission, tenir le stand de l'AGSAS durant ces 3 jours, pas question d'y déroger !

Nous arrivons donc dans l'immense salle préparée pour les partenaires avec tables recouvertes d'une nappe noire et étiquettes avec les noms de chacun. Nous faisons le tour de la salle... une fois... puis une 2<sup>ème</sup> fois... et force fût de reconnaître que nous n'étions pas attendus ! Une responsable charmante nous informe que le comité d'organisation ne semble pas avoir reçu la convention qui actait notre venue, mais pas de panique ! On nous trouve une table, tout au fond de la salle, et des badges à nos noms sont fabriqués sur un coin de table. Bon, pas attendus, d'accord, mais quand même accueillis et très gentiment de surcroît.

Nous aménageons au mieux notre espace avec l'emprunt d'un pouf et d'une table basse afin d'élargir notre stand, un peu à l'étroit autour d'une petite table d'1m40 ; nous pouvons déployer livres, revues, flyers et tous les documents d'information dont nous disposons. Nous sommes contents de nous, il faut le dire ! Puis Michèle Sillam, venue en voisine nous prêter main forte, nous fait remarquer que notre stand est difficilement identifiable de loin dans ce hall immense... Alors voilà Philippe, Michèle et Christine qui bricolent une affiche en dessinant puis coloriant les 5 lettres A-G-S-A-S sur des feuilles A4 collées ensuite en arc de cercle sur le mur derrière nous... du plus bel effet c'est vrai, mais qui nous incite à nous questionner sur l'opportunité de réfléchir à une affiche mobile à dérouler lors des congrès ou divers événement où l'AGSAS est présente, comme on en voit chez les partenaires voisins de notre stand.

De nombreux participants au congrès étaient agsassiens, nous avons donc toujours eu du monde autour de notre unique table de presse avec le plaisir qu'il y a à échanger avec des amis (es) et l'attrait que suscite la présence de personnes autour d'un stand...

Les conférences se sont enchaînées avec heureusement des temps de pause qui ont permis, surtout le vendredi et le samedi, aux personnes intéressées de venir nous solliciter. Nous avons vite évoqué nos prochaines rencontres d'automne et grâce à l'efficacité conjointe de Michèle et de Philippe, le flyer avec la date et le lieu de la rencontre dans la région d'origine de chaque personne intéressée a pu être immédiatement transféré sur sa boîte mail... Du beau travail !

Le point d'orgue de la fréquentation de notre stand a eu lieu le vendredi soir où des congressistes se sont précipités en nombre à notre table jusqu'à la fermeture des portes et le samedi matin à l'ouverture après les interventions remarquées de deux agsassiens très connus (Michèle et Bernard).

Michèle a pris la parole à la fin de la conférence d'Aline Cohen De Lara dont le titre initial était « Enfants agités et violents : entre impuissance et rejet, quelles voies de dégagement ? » et qui n'ayant pas réellement trouvé de voies de dégagement, a décidé de changer le titre de son intervention en supprimant l'annonce de voies de dégagement !

Voici donc le contenu de l'intervention remarquée et remarquable de Michèle qui a occasionné une mini ruée vers notre stand dès le vendredi soir :



« J'ai ici un stand de l'AGSAS et j'ai rencontré Monsieur Lévine, qui était le créateur de cette association qui s'appelle "Association de groupes de soutien au soutien". J'étais professeur de mathématiques et durant ces années je me suis sentie soutenue pour soutenir ces enfants. Ce que j'ai retenu et qui marchait, entre guillemets, est que lors des entretiens individuels qui duraient parfois trois minutes, j'avais compris une chose c'est que à partir du moment où je disais à un enfant : "Oui, je sais c'est dur pour toi", c'est à dire la reconnaissance de la difficulté, quand je commençais par ça, il y avait tout de suite une autre écoute parce que cette reconnaissance-là n'est pas chose courante dans le système scolaire où on donne plutôt des conseils. Mais là juste "Je sais c'est dur pour toi !" .

Et une deuxième chose que j'ai retenue c'était de dire "Mais alors comment va-t-on faire pour que ça se passe mieux pour toi dans la vie ?" et ce n'était pas "comment vas-TU faire ?" ou "comment vais-JE faire ?" mais "comment va-t-on faire ensemble, qu'est-ce qu'on va pouvoir apporter à cette situation pour futuriser, pour que l'autre advienne dans la lumière ?" Et je peux vous dire que j'ai eu des choses absolument extraordinaires. Je me souviens notamment d'un enfant Malien, Sourakata, qui était vraiment terrible, terrible et à la fin de cet entretien, je lui pose cette question "Comment va-t-on faire pour que ça se passe mieux..." Il me répond "je ne sais pas", je lui ai dit "je ne sais pas non plus mais on va y réfléchir chacun de notre côté et quand on a une bonne idée, on en parle tous les 2". Il revient vers moi une semaine après :

- J'ai réfléchi Madame, mais je ne sais pas si vous allez accepter ce que je vais vous proposer.
- Je ne sais pas mais propose toujours
- Vous qui me connaissez bien, quand vous voyez que ça va partir, est-ce que vous pouvez me faire un signe que les autres ne voient pas ? ... est-ce que vous pouvez faire ça (Michèle montre le geste : elle se gratte la tête avec le plat de la main)...
- Mais je vais passer l'heure à faire ça !
- Non, non on essaye... »

Et ça été le début d'une alliance entre nous deux qui a déterminé une transformation totale, mais pas seulement dans les cours de maths. Je n'en ai jamais parlé à aucun de mes collègues mais ils sont venus me voir en disant "Sourakata il a changé !".

Voilà je voulais témoigner de ce qu'on fait à l'AGSAS dans les groupes de Soutien au Soutien. »

Intervention suivie d'une salve d'applaudissements !!!

Un bilan très positif, beaucoup de renseignements donnés sur les rencontres d'automne, les formations aux ARCH et les groupes de Soutien au Soutien existants et comment les créer...

Quelques livres et revues vendues.

En conclusion, un très beau séjour à Deauville où celles qui ont eu la chance de pouvoir rester le samedi ont aussi pu profiter de la plage et d'une baignade dans l'eau bien fraîche mais avec quand même 30° sur la plage.



## **Des enfants chercheurs... à l'école des maths**

17<sup>ème</sup> colloque de la Fédération Nationale des Associations de Maitres E

**Christine Mariotte**

Le ministère de l'Éducation nationale constate que « les enquêtes nationales et internationales mettent régulièrement en lumière les difficultés des élèves français » en mathématiques. Le langage commun oppose souvent, avec une sorte de fatalisme, le « matheux » à son contraire « le nul en maths ». Existe-t-il une intuition mathématique ? Qu'entend-on aujourd'hui par « maîtriser » le nombre ? Comment accéder à la conceptualisation ? Les difficultés dans la résolution de problèmes relèvent-elles des mathématiques ou du langage ? Filles et garçons sont-ils égaux face aux mathématiques ? Pour tenter de répondre à ces questions, le colloque de la FNAME, qui s'est déroulé les 17 et 18 octobre 2019 à Niort, avait pour thème : « Des enfants chercheurs... à l'école des maths ».

Par la diversité des approches, qu'elles nous viennent des sciences de l'éducation, de la sociologie, de la psychologie, de la médecine ou de la philosophie, il s'agissait d'interroger l'état de la recherche afin de mieux comprendre les processus en œuvre dans les apprentissages mathématiques, de mieux cerner ce qui peut leur faire obstacle, d'explorer les malentendus qui peuvent contribuer à placer les élèves en situation de difficulté voire d'échec dans leur appréhension du système des nombres ou la compréhension des situations. Il est important de saisir ce qui se joue dans ces apprentissages afin que chaque élève puisse se les approprier, et de comprendre comment les mathématiques peuvent permettre à l'élève de mieux appréhender le monde qui l'entoure.

Ce colloque a rassemblé plus de 800 participants. L'AGSAS est toujours très bien accueillie par la FNAME avec laquelle le partenariat fonctionne de longue date. Nous avons eu beaucoup de contacts à la table de presse, de nombreuses personnes connaissant l'AGSAS, notamment par des formations aux Ateliers de Philosophie AGSAS et Ateliers Psycho-Lévine, d'autres découvrant l'association. Nous avons eu plusieurs demandes de formation en province et quelques demandes pour le Soutien au Soutien.

Lors de la table ronde sur la question « Quel avenir et quelle place pour les RASED au sein de l'école inclusive ? » qui regroupait les partenaires du collectif RASED, les différents membres ont réaffirmé l'importance du rôle des enseignants des RASED et la nécessité de maintenir le dispositif à l'école. L'intervention de Geneviève Chambard au nom de l'AGSAS a été très appréciée par la salle. Elle a réaffirmé l'importance des maîtres spécialisés des Réseaux d'Aide auprès des élèves qui ont besoin d'une aide spécifique ainsi qu'auprès des membres de chaque équipe pédagogique. Elle a également dénoncé la politique actuelle qui ne permet pas aux enseignants spécialisés de fonctionner correctement : trop d'écoles, de classes et d'élèves à aider pour chacun ; parfois l'impossibilité d'apporter aux élèves une aide sur le long terme et dans la régularité alors que cela est indispensable ; la difficulté de faire le travail de prévention qu'ils effectuaient lorsqu'ils étaient plus nombreux et, dans beaucoup de circonscriptions, la disparition des équipes RASED composées des trois spécificités.





Stand de l'AGSAS  
au 17<sup>ème</sup> colloque de la FNAME

## **CEPEnfance : adresse au Président de la République et au gouvernement**

### **Le comité d'animation du CEP-Enfance**

Cher.e.s. s ami.e.s. s et organisations signataires,

Lors de l'assemblée générale du 21 septembre 2019, les signataires présents ont pu s'exprimer sur les différentes actions menées jusqu'ici par le CEP-Enfance et les priorités à mener dans les semaines et mois à venir. Nous avons estimé qu'il y avait **urgence à interpeller à nouveau les pouvoirs publics sur les priorités des politiques à développer dans le domaine de l'enfance et l'adolescence**. Ainsi, a été rédigée une **Adresse au président de la République et au gouvernement intitulée « Pour une politique visionnaire avec des yeux d'enfants »** qui va leur être communiquée le 19 novembre 2019, veille du 20 novembre où elle sera rendue publique à l'occasion d'une large diffusion aux participants à la célébration des 30 ans de la CIDE à l'Unesco (1000 tracts prévus pour cette diffusion par une dizaine de membres du comité d'animation du CEP-Enfance).

L'Adresse sera également mise en ligne sur le blog du CEPE et envoyée à tous les organismes/structures qui le composent en les sollicitant pour diffusion par leurs propres canaux.

Nous avons aussi décidé de la communiquer aux commissions des Affaires sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat, ainsi qu'aux groupes parlementaires, aux Défenseurs des droits et des enfants, au Conseil Enfance et adolescence du HCFEA, ....

Le CEP-Enfance sonne donc à nouveau l'alerte sur des mesures d'urgence à adopter en faveur de l'enfance et également sur la nécessaire cohérence et la globalité à apporter dans la politique de l'enfance, s'adressant à la fois aux responsables politiques et à l'ensemble des acteurs du champ de l'enfance, citoyens et professionnels.

Nous vous informerons des retours éventuels du côté des autorités publiques suite à la diffusion de notre Adresse.

[le collectif CEPE -Construire Ensemble la Politique de l'Enfance-](#)



## **Pour une politique visionnaire avec des yeux d'enfants**

**Adresse du CEP-Enfance au président de la République et au gouvernement**

**Novembre 2019**

**Le collectif Construire Ensemble la Politique de l'Enfance (CEP-Enfance)**, engagé depuis sa création pour une politique favorable à la cause des enfants, s'adresse au gouvernement au moment où celui-ci déploie ou projette plusieurs réformes concernant la vie des enfants et des adolescents. Le CEP-Enfance soumet également ses propositions au débat public auprès de l'ensemble des acteurs agissant en faveur des politiques de l'enfance.

### **Des mesures d'urgence pour l'enfance et l'adolescence**

*Alors que les inégalités dans l'enfance persistent voire s'aggravent et que les conditions de vie imposées à trop d'enfants continuent à se dégrader malgré les recommandations adressées à la France par le Comité de l'ONU pour les droits de l'enfant<sup>1</sup>, le CEP-Enfance appelle le gouvernement à prendre plusieurs mesures d'urgence :*

► *Instaurer la gratuité des modes d'accueil, de la cantine, des temps périscolaires et des séjours de vacances collectifs, en premier lieu pour les enfants dont les familles vivent sous le seuil de pauvreté : l'universalité de l'école a été mise en place à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle sur la base de la gratuité, il faut étendre en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle ce principe de gratuité dès la prime enfance.*

► *Préserver et développer les établissements médico-sociaux prenant en charge les enfants avec handicap<sup>2</sup> qui le nécessitent et prendre les mesures permettant de garantir leur évolution en milieu ordinaire pour tous ceux qui le peuvent, accompagner les familles et les institutions dans le parcours de repérage, diagnostic, reconnaissance, soins, accueil et éducation en facilitant la conciliation avec la vie professionnelle, prévoir pour ces objectifs une allocation de ressources suffisante : en effet de très nombreux enfants en situation de handicap ne bénéficient pas des prises en charge adaptées à leur situation dans des délais acceptables, il s'agit d'y remédier dans le cadre des priorités annoncées pour lutter contre les inégalités de destin.*

► *Respecter intégralement les droits des enfants, notamment qu'il soit mis fin au placement des enfants et de leurs familles ou de mineurs non accompagnés dans les centres de rétention<sup>3</sup> ou que soit réglée la situation des enfants et des familles à la rue ou en hébergement précaire<sup>4</sup> : plus de 200 enfants ont été enfermés en France métropolitaine en 2018 (plus de 1200 à Mayotte) et déjà 193 fin septembre 2019, 21 000 enfants sont sans logement en Ile-de-France, ces faits portant gravement atteinte au respect par la France de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont notre pays ne saurait pourtant s'affranchir au risque de promouvoir une société qui maltraite les enfants les plus fragiles.*

► *Établir un plan d'urgence de prévention pour la santé environnementale dès la période périnatale et de la petite enfance : de nombreux toxiques et nuisances dans l'environnement (pesticides, polluants, plastifiants, perturbateurs endocriniens, bruit...) influent de façon défavorable sur le développement, la santé et l'épanouissement de l'enfant et de l'adolescent, les études actuelles justifient l'interdiction des substances et nuisances environnementales dont les impacts délétères sur la santé des bébés et des enfants sont avérés ou très probables.*

► *Accroître de 10% les ressources affectées aux budgets artistiques et culturels de tous les lieux dédiés à l'enfant et à sa famille : l'art et la culture, leviers de l'émancipation individuelle, puissants vecteurs d'expression et d'instruction, de liens intergénérationnels et de mixité sociale, doivent irriguer tous les lieux dédiés à l'enfance et à la famille ; ceci pour permettre à tous les enfants d'accéder à des pratiques artistiques vivantes, de rencontrer des œuvres et des artistes dans leur vie familiale et sociale.*

► *Garantir l'accès pour tous à l'université et/ou à des formations qualifiantes sur la base d'une orientation co-construite avec les jeunes et leur famille : préparer l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes suppose de leur garantir un haut niveau de connaissances, de formation et de culture ; les capacités d'accueil à l'université ou à des formations qualifiantes doivent donc être élargies et les processus d'orientation écarter tout dispositif de tri sélectif et arbitraire des lycéens, comme cela est le cas avec l'actuel Parcoursup ; il faut que chaque adolescent, dans le respect de son développement et de sa construction identitaire, puisse bâtir son orientation, accompagné de centres d'information et d'orientation confirmés dans leur existence et leurs missions.*

<sup>1</sup> [http://tbinternet.ohchr.org/\\_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/FRA/CO/5&Lang=Fr](http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/FRA/CO/5&Lang=Fr)

<sup>2</sup> Cf. pétition *Urgence handicap danger* : <https://www.change.org/p/monsieur-le-premier-ministre-urgence-handicap-danger>

<sup>3</sup> Cf. pétition de l'Unicef France *On n'enferme pas un enfant Point* : [https://lp.unicef.fr/vous-avez-la-celle/?\\_ga=2.196689391.2113058372.1569147511-877962110.1556743616](https://lp.unicef.fr/vous-avez-la-celle/?_ga=2.196689391.2113058372.1569147511-877962110.1556743616)

<sup>4</sup> [https://www.samusocial.paris/construire-un-avenir-pour-les-enfants-sans-domicile#\\_ftn1](https://www.samusocial.paris/construire-un-avenir-pour-les-enfants-sans-domicile#_ftn1)

## Des projets structurants pour le développement des enfants et des adolescents

*Au-delà de mesures d'urgence la politique de l'enfance appelle des projets structurants de court et moyen terme pour le développement et l'épanouissement des enfants. Sans prétendre à l'exhaustivité, le CEP-Enfance propose ici des chantiers et soutient des mobilisations en cours dans le monde de l'enfance :*

- ▶ Instaurer l'obligation légale d'une mesure préalable d'impact pour toutes les politiques publiques quant à leurs effets potentiels sur le développement, la santé et les droits de l'enfant : *dans tous les secteurs d'activité – économique, sociale, environnementale, juridique, culturelle, de sécurité... – il convient d'éclairer systématiquement la décision politique publique sur les conséquences potentielles pour les enfants en terme de prévention, de protection et de précaution.*
- ▶ Améliorer la cohérence et la continuité des services d'accueil et de prime-éducation de la naissance à six ans : *les particularités du développement des jeunes enfants justifient de mieux articuler les acteurs et les institutions, de partager les connaissances et les compétences pour des approches communes de la diversité et des singularités des modalités d'attachement, d'individuation, de socialisation et d'apprentissages chez les jeunes enfants.*
- ▶ Assurer l'effectivité et la pertinence à long terme de mesures favorables au développement des enfants, telles le dédoublement des classes de CP-CE1 : *il ne doit pas s'opérer au prix d'un accroissement des effectifs des autres classes ou de la réduction des personnels spécialisés des RASED et de leur démantèlement qui se poursuit, mais au contraire il doit se prolonger par un abaissement des effectifs dans toutes les classes car il est indéniable que cela améliore les conditions d'apprentissage des enfants.*
- ▶ Intégrer les propositions et les revendications des mouvements de défense d'une offre d'accueil de qualité<sup>5</sup> ou d'un dispositif de santé publique pour l'enfant et la famille à hauteur des besoins<sup>6</sup>, sans oublier les enjeux relatifs au système de protection de l'enfance, à la situation des jeunes majeurs sortant de l'ASE, à la pédopsychiatrie ou à la santé et l'accompagnement des adolescents : *dans tous les secteurs de l'enfance, il s'agit de garantir des niveaux élevés de formation et de qualification des professionnels, de promouvoir leur pluridisciplinarité et leur sensibilité aux enjeux complexes du développement des enfants, des adolescents, en assurant des temps de réflexion sur les pratiques et de coordination, il s'agit aussi de disposer de professionnels dédiés et en nombre suffisant...*

## Une approche humaniste et prévenante de la politique de l'enfance

*Oui, les premiers temps de vie sont fondateurs, non, tout, voire l'essentiel, n'est pas joué avant mille et un jours, ni même avant 6, 10 ou 18 ans. Construire une politique de l'enfance implique de considérer les déterminants qui pèsent sur le développement et la santé de l'enfant tout en s'affranchissant d'une approche mécaniquement causale des déterminismes. Oui à des politiques publiques, à une prévention globale pour lutter contre les inégalités sociales, de santé, économiques, territoriales..., pour offrir aux enfants des conditions de vie plus favorables à leur épanouissement. Le CEP-Enfance appelle à des politiques de l'enfance fondées sur :*

- ▶ Des conditions fondamentales et des ressources préalables à garantir, en matière de santé, de développement et d'épanouissement de l'enfant : la paix, le logement, l'éducation, la bien-traitance, le droit de vivre en famille, un revenu, la protection sociale, un écosystème stable et des environnements favorables, une alimentation saine et variée, des ressources durables, l'accès à la culture, la justice sociale et l'équité.
- ▶ Une approche du développement de l'enfant dans toutes ses composantes, physiques, cognitives, langagières, affectives, sociales, culturelles, qui ne cible pas telle ou telle capacité particulière mais les prend toutes en compte dans leurs interactions globales et leurs renforcements mutuels.
- ▶ Une approche prévenante des soins, de l'éducation, des accompagnements, incluant : le respect du temps de l'enfant et des parents ; le soutien à leur capacité à (re)nouer la confiance en l'autre et en soi ; le crédit à l'enfant des chemins qu'il saura trouver face aux obstacles ; un regard soucieux, non des seules difficultés, mais aussi de ce qui est investi et mobilisable par l'enfant et son entourage ; une approche personnalisée de l'aide ouverte aux effets de rencontre et de surprise ; un travail sur le sens du cheminement de l'enfant, et pas seulement d'observation décontextualisée de ses "performances" ; une conception non linéaire de son développement mais comprise comme un dis-continuum de mouvements subtils et complexes de créativité développementale.
- ▶ Un soutien à une fonction parentale "suffisamment bonne", à l'écoute des émotions et des sentiments et apte à métaboliser les conflits, plutôt qu'une parentalité artificiellement prescrite comme "positive" tendant à normer et à maîtriser toute relation entre parents et enfants au risque de faire fuir et culpabiliser ceux qui auraient le plus besoin d'appui et d'empêcher l'enfant d'intérioriser les conditions de l'altérité.

<sup>5</sup> Cf. les 20 propositions du collectif "Pas de bébés à la consigne" à l'occasion de la réforme des modes d'accueil : [http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/Lettre\\_ouverte\\_pasdeBBconsigne\\_ChristelleDUBOS\\_28mars2019.pdf](http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/Lettre_ouverte_pasdeBBconsigne_ChristelleDUBOS_28mars2019.pdf)

<sup>6</sup> Cf. la contribution de la plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" pour promouvoir la revitalisation de ce dispositif : [http://www.assureravenirpmi.org/Doc/contribution\\_plateforme\\_assureravenirPMI\\_missionPeyron\\_nov2018.pdf](http://www.assureravenirpmi.org/Doc/contribution_plateforme_assureravenirPMI_missionPeyron_nov2018.pdf)





## Bonnes lectures

Christine Mariotte

*Accusés Levez-vous*  
Karine Mazel

Les attaques contre la psychanalyse ne sont pas nouvelles mais récemment elles se font de plus en plus virulentes. La tribune publiée le 22 octobre 2019 dans le journal « l'Obs » réclamant que l'approche freudienne soit exclue des tribunaux et de l'enseignement à l'université, le confirme.

Le 29 octobre, un groupe de psychanalystes (Aspasie Bali, Gorana Bulat-Manenti, Jeannette Daccache et Gérard Pommier) répondent à cette tribune par un texte : « La psychanalyse est une science à part entière ».

<https://www.nouvelobs.com/justice/20191028.OBS20385/tribune-la-psychanalyse-est-une-science-a-part-entiere.html>

Mon amie Karine est conteuse professionnelle depuis de nombreuses années et chroniqueuse. Elle est également étudiante en psychologie d'orientation psychanalytique. Elle vient d'écrire un article dans la publication *L'insatiable ; l'art, principe actif*. Elle y défend la dimension symbolique de la parole en thérapie et aussi à travers les contes.

Karine écrit en préambule :

*« Renier la nécessité de la cure par la parole au bénéfice exclusif de rééducations fonctionnelles, interdire les contes au profit d'une littérature du réel, c'est nier notre dimension symbolique, c'est commettre un crime contre notre humanité.*

Pour lire la suite, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.linsatiable.org/Accuses-levez-vous>

**BULLETIN D'ADHÉSION (Année scolaire 2019-2020)**

1<sup>ère</sup> Adhésion

Renouvellement d'adhésion

Nom :

Prénom :

En cas de renouvellement, **si aucun changement** dans les données ci-dessous, passer à la rubrique suivante

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

adhère à l'AGSAS pour l'année 2019-2020 et recevra le numéro **30** de la revue *JE est un Autre* et trois publications de *La Lettre de l'AGSAS*

L'AGSAS étant une association d'intérêt général, tous vos versements\* (adhésion et dons) sont, l'année de leur versement, déductibles de votre impôt sur le revenu pour 66 % de leur montant : un reçu fiscal vous sera envoyé à cet effet. Cochez la case de votre choix.

Adhésion de base : 40€ (soit 13,60€ après réduction fiscale)

Adhésion avec don :    60€                      80€                      120€                      Autre :  
(soit 20,40€ ou 27,20€ ou 40,80€ après déduction fiscale)

J'autorise l'AGSAS à utiliser sur son site une photo où je figure

oui

non

**Date**

**Signature**

(ou confirmation du nom)

Bulletin à renvoyer par courrier ou par mail selon le mode de paiement choisi

\* Deux modes de paiement possibles :

- **chèque** à l'ordre de l'AGSAS, à adresser à **Rose Join-Lambert 212 rue de Vaugirard 75015 Paris**
- **virement bancaire** sur le compte de l'AGSAS avec mail d'information à : [rjoin-lambert@wanadoo.fr](mailto:rjoin-lambert@wanadoo.fr)

|  |                       |                                 |               |   |      |     |              |
|--|-----------------------|---------------------------------|---------------|---|------|-----|--------------|
| Code Banque<br>10807                   | Code Guichet<br>00002 | Numéro de compte<br>32321071634 | Clé RIB<br>78 | Domiciliation<br>BPBFC BE SANCON CENTRE           |      |     |              |
| IBAN International Bank Account Number |                       |                                 |               | Bank Identification Code (BIC)<br>(adresse SWIFT) |      |     |              |
| FR76                                   | 1080                  | 7000                            | 0232          | 3210  | 7163 | 478 | CCBPFRRPPDJN |

**Une question ?**

Contactez R. Join-Lambert : [rjoin-lambert@wanadoo.fr](mailto:rjoin-lambert@wanadoo.fr) ou 06 15 87 38 22

## **AGSAS**

*Fondateur des groupes  
de soutien au soutien :  
Jacques Lévine*

### **CA de l'AGSAS**

#### **MOLL Jeanne**

*Présidente d'honneur de  
l'AGSAS*

#### **BERTON Patrick**

#### **BEUCLER Philippe**

#### **BOQUIN-SARTON**

*Véronique  
Secrétaire*

#### **CHAMBARD**

*Geneviève*

#### **DELATTRE Bernard**

*Secrétaire général*

#### **DELIGNE Christian**

#### **JEANVION Gilbert**

*Trésorier*

#### **JOIN-LAMBERT Rose**

*Présidente*

#### **LOSSER-BOUANANE**

*Jeannine*

#### **LYAUTEY Brigitte**

*Trésorière adjointe*

#### **MARIOTTE Christine**

#### **METRA Maryse**

*Vice-Présidente*

#### **Sà Térésa**

#### **SCHUTZ Véronique**

#### **SILLAM Michèle**

#### **Membres cooptés**

#### **JALLAGEAS**

*Marie-France*

#### **LACOUR Martine**

#### **RANCON Marie-Jo**

#### **SCHMITT Jean**

## **AGSAS**

### **Association des groupes de Soutien au Soutien**

*Association Loi 1901, sans but lucratif.*

*TVA non applicable, article 293B du CGI*

***Siège social : 212 rue de Vaugirard 75015 Paris***

***N° SIRET : 395 148 844 00024***

#### ***Jeanne Moll (Présidente d'Honneur de l'AGSAS)***

*Buchenweg 1b  
76532 Baden-Baden*

*Allemagne  
tel : 00 49 72 21 54 865*

*[jeanne.moll@icloud.com](mailto:jeanne.moll@icloud.com)*

#### ***Rose Join-Lambert (Présidente)***

*212, Rue de Vaugirard, 75015 Paris  
01 42 19 05 29 et 06 15 87 38 22*

*[rjoin-lambert@wanadoo.fr](mailto:rjoin-lambert@wanadoo.fr)*

#### ***Maryse METRA (Vice-Présidente)***

*27 Rue des Fontaines  
39460 Foncine le Haut*

*03 84 51 91 70 et 06 76 74 52 98*

*[m.m.metra@orange.fr](mailto:m.m.metra@orange.fr)*

#### ***Bernard DELATTRE (Secrétaire général)***

*pour tout renseignement concernant l'association.*

*Bernard Delattre  
10 Rue aux Loups*

*76810 Luneray  
tel : 02 35 50 63 19 et 06 24 28 76 02*

*[bernard.delattre1@gmail.com](mailto:bernard.delattre1@gmail.com)*

#### ***Gilbert JEANVION (Trésorier)***

*10 Cité des Prés de Vaux*

*25000 Besançon*

*tel : 03 81 61 18 84 et 06 84 84 05 58*

*[gilbert.jeanvion@neuf.fr](mailto:gilbert.jeanvion@neuf.fr)*

#### ***Véronique BOQUIN-SARTON (Secrétaire)***

*11 rue de la Crête*

*59650 Villeneuve d'Ascq*

*06 86 90 54 60*

*[veroniquesarton@hotmail.fr](mailto:veroniquesarton@hotmail.fr)*

#### ***Brigitte LYAUTEY (Trésorière adjointe)***

*433 rue des Grands Champs*

*74190 Passy*

*06 81 94 40 05*

*[lyauteybrigitte@gmail.com](mailto:lyauteybrigitte@gmail.com)*

## Ouvrages

### **Je est un Autre**

#### **Pour un dialogue pédagogie-psychanalyse**

Jacques Lévine, Jeanne Moll.

ESF Editions. 2001- 28€

### **Pour une anthropologie des savoirs scolaires**

#### **De la désappartenance à la réappartenance**

Jacques Lévine, Michel Develay, avec la collaboration de Bernard Delattre.

ESF Editions 2003- 14€

### **Prévenir les souffrances d'école.**

#### **Pratique du soutien au soutien,**

**Jacques Lévine, Jeanne Moll,**

ESF Editions Février 2009-22€

### **Pédagogie et psychanalyse**

Mireille Cifali, Jeanne Moll

L'Harmattan 2004 réédition.

### **L'enfant philosophe, avenir de l'humanité ?**

Ateliers de réflexion sur la condition humaine.

Jacques Lévine, avec Geneviève Chambard,

Michèle Sillam et Daniel Gostain

ESF Editions septembre 2008-22€

### **En pédagogie, chemin faisant...**

Jeanne Moll - L'Harmattan, 2015

31€ port compris, commande possible à l'AGSAS

## Publications

### **Le langage oral à l'école maternelle.**

Maryse Métra , préface de Dominique Sénore.

Chronique sociale

### **La première rentrée: les enjeux d'une prévention précoce à l'école maternelle.**

Préface de Jacques Lévine

Maryse Métra

Troisième édition. ECPA 2011

### **Grandir, éduquer, enseigner : Quelle(s) prise(s) de risque(s) ?**

Gilbert Jeanvion.

2013, 8€ (à commander à l'AGSAS)

### **L'école, le désir et la loi**

Fernand Oury et la pédagogie institutionnelle.

Histoire, concepts, pratiques,

Raymond Bénévent, Claude Mouchet

Editions du Champ social. (35 euros)

### **Communiquer avec les parents**

Pour la réussite des élèves

Benjamin Chemouny

Editions RETZ (11.50€)

« **Empathie des enseignants et souffrance psychique des élèves : étude des processus psychiques dans les groupes de soutien au soutien.** »

par Martine Lacour ([Téléchargez ICI](#))

## **La revue : « JE est un Autre »**

La revue paraît chaque année, au mois d'avril. Elle fait suite au colloque du mois d'octobre précédent et comporte des articles liés au thème de ce colloque. La revue N° 29 est parue, elle a pour thème : « Les ateliers de philosophie AGSAS : Penser ensemble, dès l'enfance, la condition humaine »

Pour se la procurer écrire au secrétaire général Bernard Delattre (20 euros, port compris), chèque à l'ordre de l'AGSAS : voir <http://agsas.fr/contacts>

Sont encore en vente les numéros: 28, 27, 26, 25, (15 euros) Pour les numéros de 24 à 1/2, se reporter au site pour consulter les conditions spécifiques de vente durant l'année 2016-2017 prolongées jusqu'à épuisement des stocks disponibles. NB : Numéros 7, 9, 12, 16 épuisés.

Pour toutes informations et commandes d'ouvrages, de la revue, pour télécharger des articles :

<http://agsas.fr/publications>

Pour toutes informations et commandes d'ouvrages, de la revue, pour télécharger des articles :

<http://agsas.fr/publications>